

INFORMATION LOI ALUR ASSURANCE PNO OBLIGATOIRE

(Propriétaire Non Occupant)



Cher Client,

Nous avons le privilège de vous compter comme client et tenons à vous remercier de votre fidélité et de la confiance que vous nous accordez.

Notre devoir de conseil nous oblige aujourd'hui à vous informer et vous rappeler l'une des dispositions actuelles de la Loi Alur, et notamment l'article 58, à savoir :

Chaque copropriétaire est tenu de s'assurer contre les risques de responsabilité civiles dont il doit répondre en sa qualité soit de copropriétaire occupant soit de copropriétaire non-occupant.

Compte tenu de ce nouveau contexte législatif, de notre obligation de conseil dans le cadre du mandat qui nous lie, nous avons obtenu pour vous en qualité de gestionnaire et adhérent à l'UNPI (Union Nationale des Propriétaires Immobilier) un contrat d'assurance PNO avec le partenaire assureur Monsieur Denis LAPÔTRE - GENERALI.

Ce contrat vous permettra d'être en conformité avec la loi Alur.

A PARTIR DE 65€ TTC/AN

Cotisation annuelle globale TTC

Des garanties solides :

- ✓ Responsabilité civile propriétaire
- ✓ Défense recours
- ✓ Incendie
- ✓ Dégât des Eaux
- ✓ Vol - Vandalisme
- ✓ Bris de Glace

Elle vous **couvre en cas de défaut d'assurance** du locataire ou du syndic de copropriété !

CAS'IMMO

SARL au capital de 10 000 € Siège social : 12 Chemin de Berzet - 63122 CEYRAT

RCS Clermont Ferrand 489891176 APE7010Z Carte professionnelle N° 63022018000032737 délivrée par la CCI du Puy de Dôme
TVA Intracommunautaire N° FR 59 489 891 176 - GARANTIE MMA sise 14 Bd Marie Alexandre Oyon - 72030 LE MANS Cedex 9

INFORMATION LOI ALUR ASSURANCE PNO OBLIGATOIRE

(Propriétaire Non Occupant)



Comment adhérer ?

Si vous êtes déjà assuré, vous pouvez si vous le souhaitez :

Soit : Bénéficiaire de la loi Hamon pour résilier votre contrat à tout moment après un an d'engagement

Soit : Bénéficiaire de la loi Châtel pour résilier dans les 20 jours suivant la date d'envoi de l'avis d'échéance

Nous nous occupons de ces formalités pour vous !

Si vous n'êtes pas encore assuré :

Nous retourner le coupon-réponse ci-dessous

La direction

COUPON REPONSE

NOM DU PROPRIETAIRE

ADRESSE

TEL :

MAIL :

ADRESSE DU BIEN :

Lot N°1 :

Lot N°2 :

Lot N°3 :

☐ OUI, JE SOUHAITE BENEFICIER DE L'OFFRE PNO ET RECEVOIR UN DEVIS

☐ NON, JE NE SOUHAITE PAS BENEFICIER DE L'OFFRE PNO ET VOUS ENVOI MON ATTESTATION

SIGNATURE DU PROPRIETAIRE -->